



Le mot du Maire

En ce début d'été, je tenais à vous souhaiter d'excellentes et agréables vacances. Sachez mettre à profit cette période estivale pour vous ressourcer, loin des soucis quotidiens, et ainsi reprendre votre travail ou vos activités en pleine forme.

Sur le plan national, le pouvoir d'achat est la principale préoccupation des français. Depuis 2022, nous sommes confrontés à une importante inflation. Il faut remonter aux années 1980 pour retrouver des taux aussi élevés. A cette époque la population était moins impactée car les salaires et pensions suivaient le rythme de l'inflation. Parfois, un peu de nostalgie fait du bien! À méditer...

Compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation qui revenait aux communes, près d'une grande ville sur cinq va augmenter la taxe foncière. Une gestion rigoureuse de nos finances publiques nous permet de notre côté de ne pas augmenter nos taux d'imposition pour la 10^{ème} année consécutive.

La canicule de l'année dernière et les restrictions d'eau potable nous auront servi de leçon. Afin de ne pas revivre la sécheresse de l'été 2022, nous avons anticipé et installé une citerne de récupération des eaux de pluie destinée à notre arrosage et nos travaux d'entretien.

De même, face au changement climatique, nous avons souhaité mettre en place une tarification de l'eau potable incitative orientée vers l'encouragement à la sobriété hydrique.

Toujours dans le domaine de l'eau, les différents chantiers de réseaux d'eau potable sont terminés. Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à 300.352€, une aide financière de 64.350€ nous a été allouée par le département. Néanmoins, je déplore l'absence de subvention de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée, dans une période où l'on demande aux collectivités d'investir sur les réseaux pour réduire les fuites !

Dans un autre registre, l'étude relative à la création de trottoirs rue de Jaffay, rue du Mont Blanc et route de Lapechère a été validée lors du dernier conseil municipal, le démarrage des travaux est prévu cet automne.

Bel été à vous tous,

Alain Lambert,



Organisation et déroulement du festival : mise au point du Maire

Concernant le festival organisé par l'association TEAM XTF, je ne vois pas pour quelle raison j'aurais refusé cette belle manifestation à partir du moment où toutes les règles de sécurité et de sûreté requises étaient respectées. D'ailleurs, toutes les autorités compétentes ont émis un avis favorable. Notre jeunesse a été privée pendant trois ans de grands rassemblements musicaux en raison de la pandémie, elle a besoin de se retrouver et de s'exprimer.

Contrairement à ce qui a été annoncé par certaines personnes malveillantes, notre village n'a pas été «coupé du monde» et il ne s'agissait pas non plus d'une «Rave Party». Aucune nuisance sonore constatée aux abords des habitations, ni cambriolage à déplorer. De même, une déviation a été mise en place par le département en ce qui concerne la RD168 et l'arrêté municipal autorisait le passage par la route de Cusinens les matins uniquement. La municipalité a régulièrement communiqué

sur cet évènement par voie d'affichage et sur l'application PanneauPocket. Enfin, cette manifestation n'a engendré aucune dépense pour la collectivité!

Malgré la propagation de propos médisants, je préfère être critiqué pour oser prendre des décisions parfois difficiles et ainsi réaliser des projets, plutôt qu'être inactif et dans ce cas ne rien entreprendre. La critique est aisée, mais l'art est difficile.

De plus, nous avons tous été jeunes et parents, à un moment donné il faut savoir faire preuve de compréhension et de tolérance.

Finalement, ce festival s'est déroulé dans une merveilleuse ambiance conviviale et sympathique avec des festivaliers respectueux. Aussi, je suis rassuré d'avoir donné sa chance et d'avoir fait confiance à cette jeune association sérieuse et très motivée.